

LE GRAND DÉFI

La Tunisie a une vocation de pays exportateur de services, plutôt que de biens ; elle est appelée en conséquence à la promotion de ce secteur, un secteur d'activité qui focalise de plus en plus l'attention de toutes les parties prenantes dans le domaine économique aussi bien au niveau national qu'international. Mais à quel niveau se situent nos capacités et nos perspectives en la matière ?

En vue d'évaluer l'état des lieux, un séminaire a été organisé récemment par le club des exportateurs de Tunisie en collaboration avec le centre de promotion des exportations et le conseil de l'ordre des ingénieurs. Toutes les parties prenantes sont unanimes à affirmer que la Tunisie a entrepris une action globale en matière de développement de la production et de l'exportation des services.

En effet, les services, en tant que source d'activité économique, jouent un rôle important qui, avec l'accroissement des revenus, prend de plus en plus d'ampleur.

Au milieu des années 90, la part du secteur des services dans le PIB de plusieurs pays est supérieure à 40 %. Elle est de 80 % aux USA, 60 % en Corée et au Brésil, et 50 % en Zambie.

En Tunisie, la part des services dans le PIB augmente régulièrement : elle est passée de 27 % en 1971 à 29 % en 1981, et s'élève actuellement à près de 36,5 %. Leur valeur ajoutée a enregistré un accroissement plus rapide que celui du PIB, soit 6,6 contre 5,9 %, et sa contribution à la croissance se situe aux environs de 2 %.

Les investissements dans les services représentent 45 % des investissements globaux et participent à la création de plus de la moitié des emplois. Par ailleurs, et au niveau de la balance commerciale, la part des services dans les exportations totales est supérieure à 30 % ; d'ailleurs, notre pays est l'un des rares qui enregistrent un solde positif au niveau de la balance des services, et c'est grâce à cet excédent que le solde de la balance courante de la Tunisie ne cesse de s'améliorer.

LE GRAND DÉFI

Quelles sont les mesures et les conditions requises pour promouvoir davantage l'exportation de nos services, un créneau jugé porteur et prometteur pour l'économie nationale ? Les participants au séminaire ont pris connaissance des résultats de deux études : l'une portant sur l'offre de services tunisiens à l'exportation, l'autre sur la demande internationale de services (enquête auprès des exportateurs tunisiens).

La première étude a eu le mérite d'identifier et de classer les services à faible potentiel d'exportation, tels que les services de crédit bail, les services immobiliers, les services à potentiel d'exportation moyen ou élevé à court terme, tels que le catering aérien, l'éducation, le transport maritime et aérien de passagers, les services d'ingénierie, d'architecture, d'étude de conseil et de publication. «L'étude a montré une demande internationale croissante et effective pour ces différents secteurs», affirme le PDG du Comité Engineering, M. Radhi Medjeb, qui soutient que «la Tunisie est dotée d'une large gamme de services à potentiel d'exportation élevé, qu'il s'agisse à court, à moyen ou à long terme : ceci nous a permis de parler d'une demande internationale croissante et effective pour la Tunisie, de même que d'une offre correspondante opérationnelle». Ces mérites sont dus à un certain nombre d'avantages comparatifs, à savoir : la main d'œuvre tunisienne qualifiée, les coûts compétitifs, la proximité géographique et culturelle de notre pays aux marchés cibles à l'exportation, ainsi que la volonté concrète de l'Etat de promouvoir l'exportation de

ce secteur.

La deuxième étude traite des marchés cibles et des prestations de services identifiés par les opérateurs tunisiens. Cette étude - qui relève l'absence de stratégie sectorielle en la matière - passe en revue les obstacles qui entravent le développement de l'exportation. Parmi eux, figurent «l'absence de base de données économiques qualitatives et quantitatives sur le secteur des services, la faiblesse de la stratégie de communication extérieure valorisant la Tunisie en tant que pays exportateur de services, restriction de transferts en devises (missions à l'étranger, prospection commerciale, implantation de bureaux à l'étranger, ...), le manque de liaisons aériennes entre la Tunisie et les pays africains, la réticence des banques à financer les projets liés aux services, etc.»

Pour y remédier, le PDG du Comité Engineering recommande la mise en place de grands projets nationaux destinés à être réalisés par les opérateurs privés afin de renforcer l'expertise nationale, l'incitation des banques à être plus réceptives aux projets liés aux services, la révision du cadre réglementaire de certains services (ceux d'acheminement du courrier rapide vers l'étranger, d'enseignement supérieur privé, et audiovisuels), la mise en place d'études stratégiques sectorielles notamment pour les services définis comme étant très porteurs à l'exportation (santé, informatique, ingénierie, édition...), ainsi que la révision du code des investissements dans le but d'étendre certains avantages et incitations diverses attribués au secteur industriel à celui des services (fonds de promotion, avantages fiscaux, etc...).

Ines J.